



HAL
open science

Neutraliser des savoirs inconfortables. L'exemple du Comité des salines de France

Marc-Olivier Déplaude

► **To cite this version:**

Marc-Olivier Déplaude. Neutraliser des savoirs inconfortables. L'exemple du Comité des salines de France. *Savoir/Agir*, 2017, 41 (3), pp.23-28. 10.3917/sava.041.0023 . hal-01629844

HAL Id: hal-01629844

<https://hal.science/hal-01629844>

Submitted on 2 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Neutraliser des savoirs inconfortables. L'exemple du Comité des Salines de France

Marc-Olivier Déplaud

IRISSO (UMRS CNRS INRA Université Paris-Dauphine), PSL

Paru dans *Savoir/Agir*, 2017, n° 41, p. 23-28. <https://doi.org/10.3917/sava.041.0023>

– Tu penses bien que la compagnie s'est dégotée ses propres experts. Des scientifiques qui disent que leurs collègues ont tort. Que les preuves sont inexistantes. Ils mettent en avant d'autres études, qui prouvent que les œstrogènes, même les vrais, ne peuvent pas être à l'origine de cancers du sein et encore moins de cancers des ovaires..."

Ses mots ressemblent à des lumières sur une montagne, aperçue à travers le hublot d'un avion au crépuscule.

« En fait, personne n'est sûr de rien, n'est-ce pas ? »

Don relève le menton, prêt à la contredire, avant de le laisser retomber sur sa poitrine. Vaincu par l'évidence incontournable de notre totale ignorance¹.

Introduction

La déclassification récente de certaines archives du groupe Monsanto par la justice fédérale américaine a jeté une lumière crue sur les méthodes qu'utilisent certaines grandes entreprises pour convaincre les autorités sanitaires de l'innocuité de leurs produits, consistant aussi bien à dissimuler des données qui pourraient suggérer le contraire qu'à enrôler des scientifiques susceptibles de produire des études allant dans le sens de leurs intérêts. Pourtant, si ces « révélations » sont d'autant plus spectaculaires qu'elles portent sur un groupe qui a été la cible de nombreux mouvements de contestation, elles n'ont rien de fondamentalement nouveau : tirant également parti de décisions de la justice américaine ayant obligé des entreprises à rendre publiques certaines de leurs archives, des historiens tels que Gerald Markowitz et David Rosner à propos de l'industrie de la chimie², ou Robert N. Proctor à propos

1. Powers R. [1998] 2012, *Gains*, Paris, Le Cherche midi, p. 568.

2. Gerald Markowitz et David Rosner, *Deceit and denial. The deadly politics of industrial pollution*. Berkeley, University of California Press, 2002.

des cigarettiers américains³, ont étudié de manière détaillée les stratégies mobilisées par les firmes ou les organisations patronales de ces deux secteurs pour relativiser les dangers de leurs activités ou de leurs produits pour la santé ou l'environnement.

L'étude de ces stratégies a nourri tout un ensemble de recherches qui se revendiquent aujourd'hui de l'« agnotologie⁴ » ou des études sur l'ignorance⁵. Issus pour partie de la sociologie des sciences, ces travaux se sont initialement intéressés aux biais qui affectent la production de certains savoirs, leur interprétation ou leur diffusion. Insistant fortement sur les dimensions structurelles de la production de l'ignorance, ils mettent en évidence les différents mécanismes sociaux, souvent cumulatifs, conduisant à l'invisibilisation de certains risques sanitaires ou environnementaux⁶. Pourtant, les actions délibérées de certains acteurs – et notamment des acteurs économiques – en vue de limiter les effets que la diffusion de certains « savoirs inconfortables⁷ » pourraient avoir sur leur réputation ou leurs ventes ne doivent pas être minimisées.

Il n'est pas toujours facile d'étudier ces pratiques, qui ont pour particularité d'être en partie dissimulées (c'est même un des ressorts de leur efficacité supposée). Les chercheurs ont rarement la possibilité d'avoir accès à des archives émanant des entreprises ou des organisations patronales permettant de les documenter, ou de rencontrer des protagonistes disposés à en parler. Néanmoins, les divisions internes aux milieux économiques, ou les conflits qui peuvent les opposer à d'autres milieux sociaux, constituent parfois des opportunités pour conduire une enquête. C'est précisément ce qui m'a permis de réunir au sujet du Comité des salines de France (CSF), une organisation qui représente les producteurs de sel français, un riche matériau empirique constitué principalement des rapports d'activité rédigés par le délégué général du CSF à l'intention de ses adhérents, de courriers et de divers autres documents⁸.

À partir du cas du CSF, je décrirai ici quelques stratégies typiques auxquelles recourent les entreprises ou des organisations représentant leurs intérêts pour relativiser les risques sanitaires ou environnementaux associés à leurs activités ou à leurs produits. Fondé dans les années 1920, le CSF est une toute petite organisation. Il

3. Robert N. Proctor, *Golden holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Berkeley, University of California Press, Paris, Équateurs, 2014 [2011].

4. Robert N. Proctor, Londa Schiebinger (dir.), *Agnology. The making and unmaking of ignorance*, Stanford, Stanford University Press, 2008.

5. Matthias Gross, Linsey McGoey (dir.), *Routledge international handbook of ignorance studies*, London/New York, Routledge, 2015.

6. Voir Emmanuel Henry, *Ignorance scientifique et inaction publique. Les politiques de santé au travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

7. Steve Rayner, « Uncomfortable knowledge. The social construction of ignorance in science and environmental policy discourses », *Economy and Society*, 2012, vol. 41, n° 1, p. 107-125. Voir aussi François Dedieu, Jean-Noël Jouzel, « Comment ignorer ce que l'on sait ? La domestication des savoirs inconfortables sur les intoxications des agriculteurs par les pesticides », *Revue française de sociologie*, 2015, vol. 56, n° 1, p. 105-133.

8. Pour plus de détails, voir Marc-Olivier Déplaud, « Les infortunes de la vertu. Sociologie d'un répertoire d'action patronale », *Sociologie du travail*, 2014, vol. 56, n° 4, p. 411-434. Les analyses présentées ici sont principalement issues de cet article.

n'a toujours compté, depuis les années 1970, que deux permanents salariés : un « délégué général », assisté d'une secrétaire. Le CSF représente en effet un secteur économique modeste, dominé par deux groupes industriels – Salins et Solvay – qui fournissent l'essentiel des cadres de son conseil d'administration. Pourtant, si petite que soit cette organisation, et si limitées que soient ces ressources, elle permet de mettre au jour – sous la forme d'un modèle réduit en quelque sorte – des pratiques comparables à celles d'organisations plus puissantes.

Un travail de confusion

La politique du CSF est fortement déterminée en fonction des intérêts du groupe Salins, dont la principale activité consiste à produire du sel, contrairement à Solvay, pour qui il s'agit d'un domaine secondaire au regard de ses activités dans le secteur de la chimie. Bien que le sel destiné à l'industrie chimique ou au déneigement représente les volumes de production les plus importants, c'est le sel alimentaire qui est le plus rentable. Or, à partir de la fin des années 1970, le gouvernement français, comme dans d'autres pays occidentaux, lance des campagnes d'éducation à la santé, très médiatisées, incitant les Français à avoir une alimentation équilibrée et, plus particulièrement, à surveiller leur consommation de sel, soupçonné de favoriser l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires.

Ces campagnes conduisent le CSF à suivre plus attentivement les débats qui se développent sur les effets du sel sur la santé, puis à fonder, en 1983, un groupe de travail « relations publiques » composé de cadres de Salins et de Solvay. Son but est d'œuvrer pour que « l'image du sel alimentaire ne soit pas ternie, comme cela s'est produit notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne » (d'après les termes du *Rapport d'activité* du CSF de 1986). Il concentre ses efforts sur les journalistes, les professionnels de santé et les enseignants, en espérant que non seulement ils relaieront ses messages auprès d'un public plus large, mais également qu'ils leur conféreront la force de leur propre autorité, tout en brouillant et en dissimulant leur relation avec des intérêts économiques. À cette fin, il recourt à la fois aux services d'une agence de communication et à ceux d'un consultant dirigeant une unité de recherche située dans un prestigieux hôpital parisien, chargé notamment de faire des synthèses régulières de la littérature médicale. Grâce à leurs concours, le CSF édite des dossiers de presse à destination des médias, des kits pédagogiques distribués auprès des écoles primaires et des collèges, et réussit même à faire publier des notes ou des articles dans des revues de diététique destinées à des praticiens. Certains de ces documents – qui figurent dans les catalogues de bibliothèques universitaires de médecine – sont même édités sous le haut patronage d'un « Centre de recherche sur les utilisations du sel » créé de toutes pièces par le CSF. En agissant de manière masquée, les dirigeants du CSF s'efforcent ainsi de ne pas éveiller chez leurs destinataires des soupçons de conflits d'intérêts, c'est-à-dire de soupçons selon lesquels ces documents seraient rédigés non pas suivant des finalités de pédagogie ou de santé publique, mais suivant des finalités économiques.

L'analyse des documents diffusés par le CSF à partir du milieu des années 1980

témoigne en réalité d'usages très sélectifs de la littérature scientifique. D'une part, le CSF met en avant des études ou des arguments relativisant le rôle du sel dans le développement de l'hypertension artérielle. Il insiste par exemple sur l'idée que l'hypertension artérielle peut être due à de nombreux facteurs, tels que le surpoids ou la génétique, le sel ayant au mieux un rôle secondaire. D'autre part, il conteste l'idée selon laquelle une grande majorité des experts défend la nécessité de réduire les apports en sel de la population. Pour cela, il cherche à présenter les positions en présence comme étant *a minima* équivalentes les unes aux autres, et en tire argument pour affirmer que la question des effets du sel sur la santé serait trop controversée pour qu'on conseille aux Français d'en consommer moins.

Au total, ces stratégies consistent à nier le fait que le sel dans l'alimentation présenterait des dangers pour la santé ou, du moins, que ces dangers seraient suffisamment avérés pour mériter l'attention des autorités publiques. Elles reviennent principalement à montrer que les relations entre sel et santé constituent un sujet complexe et débattu. Autrement dit, il s'agit d'entretenir le doute ou, plus précisément, d'accomplir un « travail de confusion⁹ » consistant à diffuser dans l'espace public des données présentées comme contradictoires. De telles stratégies sont mobilisées par bien d'autres représentants d'intérêts économiques et font aujourd'hui partie des « ficelles du métier » de nombreux lobbyistes ou consultants en relations publiques¹⁰.

Des entrepreneurs de vertu

Parallèlement à ce travail de confusion, Salins cherche, avec l'appui du CSF, à se présenter comme une entreprise responsable auprès des consommateurs, en mettant en avant la contribution du sel à la santé publique. En effet, depuis 1952, les saliniers sont autorisés à ajouter de faibles quantités d'iode au sel pour combattre le goitre. En 1985, l'État les autorise également à enrichir le sel en fluor, dans le but de réduire la prévalence des caries dentaires. Aliment consommé par tous en petites quantités, le sel est en effet considéré par les autorités sanitaires comme un bon vecteur pour limiter les carences en iode puis en fluor au niveau de la population.

Immédiatement, Salins et Solvay commercialisent, à côté du sel iodé, du sel iodé et fluoré. Tirant argument du rôle prophylactique du sel iodé et fluoré, le CSF réussit à intéresser certaines fractions du champ médical au sel. En 1988, le délégué général du CSF présente, lors des Journées nationales de la diététique à Marseille, les bienfaits du sel iodé et fluoré pour la santé. Des sessions thématiques consacrées au sel comme vecteur de prévention sont également organisées dans le cadre de congrès médicaux. Mieux, en 1990, le CFES organise, en partenariat avec l'Union française pour la santé

9. Javier Auyero, Debora Swistun, « The social production of toxic uncertainty », *American Sociological Review*, 2008, vol. 73, n° 3, p. 357-379.

10. Voir Naomi Oreskes, Erik M. Conway, *Les marchands de doute. Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Éditions du Pommier, Paris, 2012 [2010].

bucco-dentaire, une vaste campagne de prévention insistant sur les bienfaits du fluor. Cent mille affiches portant le slogan « changez de sel » sont distribuées pour être apposées dans les salles d'attente des praticiens, ainsi que plusieurs centaines de milliers de dépliants.

À partir du milieu des années 1990, le CSF s'associe également à la campagne du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en faveur de l'iodation universelle du sel, visant principalement les enfants des pays du Sud. Le service marketing de Salins s'empare également de ce motif, d'abord dans le cadre d'un partenariat avec le Centre international de l'enfance, puis avec l'UNICEF, à la notoriété plus grande. Les emballages des boîtes de sel alors commercialisées par Salins mentionnent ouvertement ce partenariat. La promotion du sel iodé et fluoré permet ainsi au CSF et à ses adhérents de se présenter comme vertueux et de retourner l'image négative du sel en l'associant à la santé et à une cause noble : l'aide aux enfants dans les pays du Sud.

À travers ce type de stratégies, le CSF et Salins cherchent non seulement à mettre en valeur les bienfaits du sel et leur sens des responsabilités, mais aussi à faire oublier les caractéristiques négatives du sel, bref, à faire diversion. Comme le note avec satisfaction le délégué général du CSF, « en tant que vecteur de l'iode et du fluor, le sel offre une image rassurante » (*Rapport d'activité* du CSF de 1993). De telles stratégies consistent à construire une façade de respectabilité ou, pour ainsi dire, « une cuirasse de vertu¹¹ », le but étant que celle-ci soit si brillante, si éclatante qu'elle rende le public aveugle à d'autres pratiques des entreprises ou à d'autres attributs des produits.

Les journalistes ou les chercheurs qui tentent de remettre en cause ces prétentions à la vertu peuvent faire l'objet de diverses manœuvres visant à les intimider et à les discréditer. Ces actions visent aussi bien des institutions ou des instances officielles (agences sanitaires, centres de recherches, etc.) que des individus¹². Ainsi, à partir des années 2000, le CSF s'en prend non seulement à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et au « lobby anti-sel », qu'il accuse de faire une lecture tronquée de la littérature scientifique, mais également à un chercheur de l'INSERM, qu'il dénonce auprès de sa hiérarchie puis attaque en justice pour ses prises de position dans les médias. Si de telles stratégies ne se traduisent pas nécessairement par des succès formels pour les industriels ou leurs représentants (le CSF a ainsi perdu son procès), elles jouent néanmoins sur « les dispositions » en rendant plus risqué ou plus coûteux l'engagement des chercheurs dans certains domaines de recherche ou d'expertise, tant sur le plan temporel ou psychologique que financier.

Conclusion

11. Laud Humphreys, *Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte, 2007 [1970], p. 147.

12. Sur ce point, voir l'enquête récente de Stéphane Foucart et Stéphane Horel, « Monsanto Papers », *Le Monde*, 2 et 3 juin 2017. Voir également S. Holly Stocking et Lisa W. Holstein « Manufacturing doubt. Journalists' roles and the construction of ignorance in a scientific controversy », *Public Understanding of Science*, 2009, vol. 18, n° 1, p. 23-42.

Comme de nombreuses entreprises ou organisations patronales soucieuses de défendre leur réputation, les stratégies qu'a mobilisées le CSF à partir de la fin des années 1970 autour de la question des effets du sel sur la santé ont principalement consisté en un travail de contrôle de l'information, c'est-à-dire en un travail consistant à sélectionner les informations devant être présentées à certains publics et être plus particulièrement mises en valeur. Ce travail de sélection implique, simultanément, de maintenir ou de reléguer en coulisses toutes les informations non congruentes avec la représentation souhaitée. Bref, il s'agit toujours d'un double travail de monstration et d'occultation, visant à neutraliser les « informations destructrices¹³ » susceptibles de saper ce travail de représentation. Le travail de confusion et la constitution d'une façade de respectabilité, tels que nous les avons mis en évidence à partir du cas du CSF, constituent les deux faces d'une même pièce.

De telles études de cas sont de nature à nourrir les procès en cynisme qui sont régulièrement faits à certains responsables économiques ou à ceux qui leur proposent leurs services. Ils le sont parfois à juste titre. Pourtant, il semble que dans bien des cas, des représentants d'intérêts économiques ou des consultants parviennent finalement à se convaincre de leur propre vertu ou que, s'agissant de substances présentant des risques pour l'environnement ou la santé, leur nocivité n'est pas si grande, ou insuffisamment démontrée, ou encore insignifiante par rapport à leurs bénéfices. L'un des services que ces stratégies de production d'ignorance rendent aux dominants réside ainsi probablement aussi dans le fait qu'elles permettent de relativiser à leurs propres yeux des savoirs potentiellement inconfortables et donc de préserver leur propre sentiment d'excellence morale et sociale¹⁴.

13. Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 1 : La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973, p. 137 et suiv.

14. Pour un argument proche, voir Linsey McGoey, « The logic of strategic ignorance », *British Journal of Sociology*, 2012, vol. 63, n° 3, p. 553-576.